

BULLETIN D'INFORMATIONS SIROS

Numéro de juillet 2015.

L'été est là.

Nous commencerons ce bulletin par un bref aperçu en image de manifestations sur le village depuis votre dernière information trimestrielle.

Nous aborderons dans les pages suivantes :

- Le personnel communal,
- Le budget primitif 2015,
- Le résultat du concours photo,
- Le Projet Ecole,
- Le programme Cohésio en partenariat avec La Poste.

NOUS CONTACTER



Commune de Siros

20 Rue Carrerasse

64230 SIROS

Tel : 05 59 68 66 05

Fax : 05 59 68 72 80

Courriel : mairie.siros@wanadoo.fr

www.siros.fr

Ouverture au public :

Lundi : 9h30-12h30/13h30-16h30

Mardi : 9h30-12h30/13h30-16h30

Jeudi : 9h30-12h30/13h30-16h30

Vendredi : 9h30-12h30/13h30-16h30

Permanence du maire sur RDV :

Lundi : toute la journée

Mercredi : à partir de 19h30

Vendredi : à partir de 19h30



Le jour de la fête de l'école les enfants nous ont fait voyager dans le monde entier pour un spectacle haut en couleur



Trois événements en un. L'équipe municipale a convié les habitants à célébrer la fête des mères et des pères autour d'un apéritif champêtre. C'était aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et de mettre à l'honneur Marie Chicoulaa, 91 ans et Robert Lapabe 92 ans, frère et sœur et doyens du village.

Anne-Marie Grande, la plus ancienne nounou de Siros, a officiellement inauguré l'aire de jeux que les enfants avaient déjà envahie avec beaucoup de plaisir.



Une magnifique journée pour les 40 ans de l'AS SIROS. Rencontres sportives l'après midi, un repas dans la soirée où se sont retrouvées à la Maison pour Tous 180 personnes, dont 50 enfants. Le feu de la Saint Jean pour conclure. Le club pense déjà à la saison prochaine et la fusion avec Denguin. Les horaires des entraînements 2015/2016 ont déjà été distribués dans les boîtes aux lettres.

Evènements de l'été :
Soirée Guinguette et feu d'artifice le samedi 11 juillet 2015
Festival de Siros du 25 au 27 septembre 2015.

PERSONNEL COMMUNAL.

Compte tenu des restrictions et contraintes financières, nous avons dû choisir dernièrement entre : augmenter les impôts ou trouver encore d'autres pistes en terme de réduction des dépenses de fonctionnement.

L'occasion s'est présentée avec le départ de la secrétaire adjointe vers un nouvel horizon professionnel.

Le secrétariat de mairie sera maintenant assuré par une seule personne travaillant 4 jours par semaine. Les horaires d'ouverture au public seront modifiés (voir page de garde) avec le souci de conserver la même qualité d'accueil et d'écoute.

BUDGET PRIMITIF.

Trois principes ont prévalu pour l'élaboration de ce budget primitif, qui doit confirmer nos orientations notamment sur le Projet Ecole :

- Prudence dans l'évaluation des recettes (Ex : dotations CG, TAM, etc...)
- Prudence dans l'évaluation des dépenses (Relevé Commission urbanisme)
- Pragmatisme s'agissant de la réalisation des travaux, puisque effectués en « Régie » (travaux réalisés par des bénévoles et/ou des élus) pour la plupart, la souplesse sera de mise et il sera possible de s'adapter à toute situation ou évènement imprévu.

Nous voulons tout d'abord saluer le travail accompli par notre commission Urbanisme, qui nous a facilité la tâche en faisant un important travail de recensement des dépenses prévues.

D'une manière générale et pour toutes les communes, les dotations de l'Etat reculent alors même que des charges nouvelles nous sont imposées.

Des recettes qui stagnent ou reculent et des dépenses incontournables; cela s'appelle un effet de ciseaux et notre budget n'y échappe pas.

Nous devons donc continuer notre démarche structurée de recherche d'économie (baisse des frais de personnel(*), renégociation des emprunts et contrats de service existants, lettres de cadrage, réunions élus/services régulières afin de sensibiliser le personnel communal aux économies en termes d'énergie, fluides, fournitures, etc...) afin de pouvoir emprunter.

L'emprunt nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement pour les années à venir devra être limité à 200 000 €, ceci afin de conserver un taux d'endettement normal et même inférieur à la moyenne nationale. N'oublions pas que nous sommes actuellement dans une période favorable pour emprunter.


Cet emprunt sera sollicité prochainement auprès des organismes bancaires.

Au 31 décembre 2014, l'encours de la dette s'est élevé à 295 607 €, montant représentant 441 € par habitant, contre une moyenne nationale s'élevant à 607 € au 31 décembre 2013.

Nous craignons que, très rapidement, il nous faudra arbitrer entre les crédits nécessaires à la réalisation de nos projets et à la satisfaction des autres besoins tels que par exemple les demandes souvent légitimes de nos associations, les primes du personnel, etc...

Malgré ces contraintes, nous maintenons encore en 2015, la pause en matière d'imposition et d'augmentation de recettes tarifaires afin de limiter la pression fiscale sur les administrés, bien que la Commune applique des taux de contributions directes inférieurs à la moyenne nationale.

(*) Les frais de personnel sont passés de 177 485€ en 2013 à 161 290€ en 2015, alors que nous avons à gérer les activités périscolaires en plus. Ils représentent 38% des dépenses réelles de fonctionnement alors que la moyenne nationale est de plus de 50%.

 RECAPITULATIF BUDGET PRIMITIF 2015			
SECTION de FONCTIONNEMENT 2015			
DEPENSES 2015	MONTANT		RECETTES 2015
Charges à caractère général (Fonctionnement courant)	205 105		Atténuation de charges (Aide CAE, IJ...)
Charges personnel et frais assimilés :	175 690		Produits des services (Outilror, cantine, etc....)
Atténuation de produit (reversement au Miey en Compensation peu d'entreprises)	14 100		Impôts et taxes (Locaux, FNGIR électricité, taxe add. Mutation):
Autres charges de gestion courante (Indemnités élus, SDIS, solde RPI, subv.Associations...)	89 604		Dotations - Subventions
Charges financières	11 700		Immobilisations
Dotations aux amortissements	1 935		Autres produits de gestion courante (revenus immeubles)
Virement et transfert à la section d'Investissement	30 830		Produits exceptionnels (Ex : remboursements Assurances)
			Résultat reporté (Excédent N-1)
TOTAL	528 964		TOTAL
			528 964
SECTION d'INVESTISSEMENT 2015			
DEPENSES 2015	MONTANT		RECETTES 2015
Frais liés aux documents d'urbanisme et numérisation cadastrale	4 000		Report d'un excédent de la section de fonctionnement de l'année N-1
Achats de divers matériels	6 600		Report excédent de la section d'investissement année N-1
Travaux sur bâtiments communaux	15 000		Fonds compensation TVA (FCTVA)
Travaux de Voirie	7 500		Taxe d'aménagement (Ancienne TLE)
Remboursement en capital des emprunts	28 840		Revente matériel inutilisable
Travaux en Régie (Agencements-Aménagements)	13 850		Amortissement lignes France Télécom Idem à 2014
TOTAL	75 790		TOTAL
			75 790

RECAPITULATIF		
	DEPENSES	RECETTES
SECTION de FONCTIONNEMENT	528 964	528 964
SECTION d'INVESTISSEMENT	75 790	75 790
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2015	604 754	604 754

RESULTAT CONCOURS PHOTO.

Ce concours était ouvert à tous du 15 mai 2015 au 15 juin 2015.

Nous félicitons Jean-Bernard PEROT vainqueur de ce concours photo.

Mr PEROT sera prochainement récompensé pour le cliché ci-contre.



PROJET ECOLE.

Le 13 Mai 2015 la commune a concrétisé l'achat de la propriété Mounoulou. Cet ensemble est situé en centre village à côté du groupe scolaire, de la cantine et de la Mairie.

Cette acquisition est réalisée dans le cadre d'une convention avec l'E.P.F.L (Etablissement Public Foncier Local). E.P.F.L achète les biens bâtis ou non bâtis, qui seront nécessaires pour des projets d'initiative publique. Ces biens seront gardés pendant la phase de maturation (jusqu'à 8 ans) et les remet à disposition dans des conditions financières très favorables.

L'école : une priorité

Le groupe scolaire de Siros qui fonctionne en R.P.I (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec Aussevielle comprends 4 classes.

Deux de ces classes situées en rez-de-chaussée (bâtiment de l'ancienne Mairie) sont inconfortables et non fonctionnelles. Les deux autres classes dans un bâtiment construit en 1980 sont insuffisamment isolées et avec un mode de chauffage inadapté.

L'espace « garderie/aide aux devoirs » est trop bruyant et restreint.

Concertation et information

L'équipe municipale avec l'aide des services techniques A.P.G.L (Agence Publique de Gestion Locale) a déposé des dossiers pour obtenir des subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental.

Les enseignantes ont été conviées à une première réunion de concertation avant les vacances d'été. Une seconde réunion sera organisée courant 4^{ème} trimestre 2015 pour tous les Sirosiens.

PROGRAMME COHESIO.



L'équipe municipale, le C.C.A.S en partenariat avec La Poste innovent et démarrent début juillet la première expérience COHESIO de la région.

La Poste confrontée à une baisse continue et importante de son service de distribution, mais forte de sa proximité journalière, propose un nouveau service de proximité : le programme COHESIO.

D'un autre côté, en France, la population des 75 ans et plus sera multiplié par 2.5 entre 2000 et 2040.

COHESIO est un service de proximité, de veille et d'alerte pour les personnes isolées vivant à domicile. L'agent de La Poste réalise une visite hebdomadaire auprès de personnes préalablement identifiées. Il s'assure de leur présence et vérifie qu'ils vont bien et si nécessaire alerte la Mairie.

Ce service prend effet sur notre village le 6 juillet 2015 pour une durée de 9 semaines.

Il est pris en charge par le budget C.C.A.S.

Une évaluation sera faite en septembre 2015.